

**EXERCICE
1947**

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 1.531.000.000 DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine N° 103.673

L. B. F. N° 24

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 27 Mai 1948

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHÂTEAU-DES-RENTIERS

1948

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. LOUIS WIBRATTE,	<i>Président,</i>
E. OUDOT,	<i>Vice-Président,</i>
J. AGUILLON,	<i>Administrateur,</i>
J. AUBRUN,	—
M. BÉRARD,	—
Ed. FOURET,	—
E. GIRARDEAU,	—
E. MINOST,	—
C ^{te} F. PILLET-WILL,	—
CHARLES RIST,	—
R. DE VITRY,	—

Commissaire du Gouvernement :

M. ROBERT BORDAZ
Maitre des Requêtes au Conseil d'Etat

Commissaires aux Comptes :

MM. P. BEUGIN, G. PANNETIER et C. MULQUIN
Commissaires agréés près la Cour d'Appel de Paris

Directeur Général	M. JEAN REYRE.
Directeurs	{ MM. H. BURNIER, A. JULLIEN, A. DEBRAY, L. BRICARD, R. MARTIN,
Secrétaire Général	M. JEAN LEQUIME.
Directeurs Adjoints	{ MM. C. FLORY, H. CAMERLYNCK, A. JANET, J. ALLIER, H. DE GUICHEN, P. VINSON, F. ANTHOINE.
Sous-Directeurs	{ MM. P. CURNILLE, J. BÉDIER, J. CABET, H. RAQUIN, R. FOURNIER, M. CHAUCHE- FOIN.

Fondés de Pouvoirs :

MM. E. QUITARD, A. RIMAILHO, R. LALUE, H. SABBAG, R. LABAT,
P. DE LASERVE DE MONTLUSANT, A. DEPIERRE, J. LUYT, M. JUMEL,
B. LEMAISTRE-SAUTTER, P. PÉAN, M. REINISCHE, P. DECKER,
A. GALLAIS HAMONNO, C. PERRIN, F. TERRIER.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 1.531 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine. N° 103.673

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

SUCCURSALE DE MARSEILLE
37, COURS PIERRE-PUGET

SUCCURSALE D'AMSTERDAM
539, HEERENGRACHT

SUCCURSALE DE BRUXELLES
31, RUE DES COLONIES

SUCCURSALE DE GENÈVE
6, RUE DE HOLLANDE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 27 Mai 1948

Allocution du Président.
Rapport du Conseil d'Administration.
Rapports des Commissaires.
Comptes de l'Exercice 1947.
Résolutions de l'Assemblée.

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS
1948

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 27 Mai 1948

ALLOCUTION

prononcée par M. Louis WIBRATTE, Président

MESDAMES, MESSIEURS,

Le Rapport du Conseil indique les difficultés que rencontre notre pays dans la voie de son redressement. Il est indispensable de les connaître pour pouvoir les surmonter.

L'examen du passé peut d'ailleurs nous servir de leçon et d'encouragement.

Dans les huit années de 1923 à 1930, la valeur moyenne annuelle de nos exportations en produits manufacturés était le triple de celle des huit années de 1931 à 1938. Nous couvriions alors nos importations à plus de 95 % et le tourisme seul était suffisant pour faire le complément dans la balance des comptes.

Après quinze années d'instabilité et d'épreuves, nous pourrions donc encore obtenir un nouvel équilibre lorsque notre économie aura remonté la pente qu'elle avait descendue et retrouvera le niveau qu'elle avait atteint après la guerre précédente.

Cette étape est difficile, mais il est possible de la franchir si nous avons la volonté nécessaire pour prendre les mesures utiles d'abord pour arrêter l'inflation, principal obstacle à l'initiative, elle-même condition essentielle de la constante modernisation de l'économie et du développement des exportations, et ensuite pour augmenter le nombre des producteurs et en particulier celui des ouvriers spécialisés.

En effet, dès maintenant, les mines et les usines sont mieux équipées qu'avant guerre et les quantités d'énergie électrique mises à leur disposition, qui progressent constamment, sont bien supérieures à ce qu'elles étaient à cette époque.

Enfin, un meilleur équipement des campagnes, déjà en cours, augmentera la production agricole.

En 1947, la production industrielle s'est accrue de 10 % par rapport à celle de 1946 ; la hausse des prix, d'autre part, a été de l'ordre de 30 % ; les fonds de roulement ont donc dû être aménagés.

De ce fait, et aussi afin de moderniser les installations, des augmentations de capital et des émissions d'obligations ont été nécessaires.

La Banque a largement participé à ces opérations qui, cependant, ont été limitées par l'amenuisement de l'épargne.

Pour l'avenir, une part aussi importante que possible des capitaux à long terme disponibles devra être mise à la disposi-

tion de l'industrie afin de permettre à celle-ci de s'équiper en vue d'une production large et à bon marché favorable à l'exportation.

Les facilités bancaires, indispensables pour compléter les fonds de roulement, et auxquelles la Banque ainsi que la Caisse de Crédit à Moyen Terme ont participé, ont procuré à votre Établissement des résultats en augmentation sur ceux de 1946 ; c'est pourquoi, malgré la hausse des frais généraux, les bénéfices ont progressé. Pour les mêmes raisons, les résultats des premiers mois de 1948 ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de 1947. Les bénéfices des succursales sont aussi en progression.

Nous devons donc adresser nos remerciements à tout le personnel, dont le travail intelligent et dévoué permet, dans une période difficile, d'aider l'économie française et d'améliorer les résultats de votre Établissement.

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
du 27 Mai 1948

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations de votre Société pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le Bilan arrêté au 31 Décembre dernier.

Les événements de l'année 1947, les résultats du commerce international, les études de la Commission économique pour l'Europe, ont mis en évidence les difficultés des différents pays et les mesures à prendre pour améliorer la grave situation économique de la plupart d'entre eux.

Tout d'abord, en Europe, la production industrielle qui avait pratiquement rejoint, à la fin de l'année 1946, le niveau de 1938,

l'a dépassé en 1947 et le volume du trafic ferroviaire, mesuré en tonnes kilomètres, est supérieur de 23 % à celui d'avant-guerre.

La production du charbon a progressé sensiblement et, pour la première fois depuis la guerre, en tenant compte des livraisons américaines, les quantités disponibles dépasseront, en ce qui concerne certaines qualités, les demandes pour le deuxième trimestre de 1948.

On prévoit pour l'année entière une production d'acier en augmentation de 22 % sur celle de l'année précédente.

Malheureusement, les conditions météorologiques défavorables de 1947, fortes gelées d'hiver, sécheresse exceptionnelle du printemps et de l'été, ont eu une fâcheuse influence sur la production agricole.

D'autre part, les pays européens, obligés de consacrer la plus grande part de leur activité à leur reconstruction et gênés par le manque de matières premières, se sont vus presque tous dans l'impossibilité de développer leurs exportations jusqu'à leur niveau d'avant-guerre. Ils ont dû au contraire importer les matières premières et les produits agricoles indispensables à leurs besoins et du matériel de rééquipement de leurs industries lourdes (sidérurgie, produits chimiques, métallurgie).

Or, ils n'ont pu échanger entre eux que 56 % du volume de leur commerce d'avant-guerre. Aussi les Etats-Unis ont-ils été amenés à exporter en Europe sept fois plus qu'ils ne recevaient de sorte qu'ils comptent, à eux seuls, pour 70 % dans le déficit total de la balance commerciale de l'Europe avec les pays d'outre mer. La hausse des prix mondiaux a encore aggravé ce déficit des paiements de l'Europe, déficit qui est passé de 3 milliards 800 millions de dollars en 1946 à 7 milliards 500 millions en 1947.

Cette situation extrêmement difficile a absorbé la presque

totalité des avoirs et des crédits des pays de l'Europe et impose à notre continent des mesures sérieuses; l'aide, si précieuse soit-elle, apportée par le plan Marshall dans une période critique n'aura en effet qu'un caractère temporaire. Le développement des industries en Europe, l'amélioration de la production agricole et la reprise des échanges inter-européens, devront donc permettre, dans un avenir aussi rapproché que possible, aux pays du continent de réduire progressivement les apports de produits manufacturés.

Lorsque ces conditions auront été réalisées, le problème de la balance des paiements européens n'en restera pas moins extrêmement difficile à résoudre et chaque pays devra adopter des méthodes sévères pour rétablir son équilibre.

L'Europe est pauvre en matières premières industrielles. Des études faites avant la guerre sur les ressources naturelles des différents pays, en considérant 19 matières premières essentielles pour l'industrie, avaient fixé les pourcentages de ces ressources par rapport à la consommation. Alors que les coefficients étaient de 111 pour la Russie, 105 pour les États-Unis, ils étaient de 78 pour l'Allemagne, 67 pour la Grande-Bretagne, 63 pour la France et 27 pour l'Italie. Les pays riches en charbon, comme l'Allemagne, pouvaient seulement atténuer la pénurie en remplaçant certains produits naturels par des synthétiques, mais la plupart des matières premières devaient venir d'outre mer.

Si le manque de matières premières des principaux pays d'Europe n'a pas empêché leur grande prospérité depuis un siècle, c'est que ces pays avaient une avance industrielle importante en même temps qu'une forte situation financière. Ils pouvaient donc exécuter de grands travaux et livrer des produits finis dans le

monde entier. C'est pourquoi, non seulement ils recevaient en contrepartie les matières qui leur étaient nécessaires, mais ils devenaient, de plus, créanciers de l'univers.

Aujourd'hui, la situation est profondément modifiée : les États-Unis et la Russie, riches en matières premières, sont les deux plus grands pays industriels du monde.

Les États-Unis, en particulier, ont montré de telles qualités d'initiative et d'organisation du travail dans un pays dont les moyens de fabrication avaient, d'ailleurs, été renforcés pendant la guerre, que leur production agricole et industrielle représente une valeur double de celle de l'Europe Occidentale dont la population est cependant deux fois plus élevée, de sorte que la richesse produite chaque année par habitant est quatre fois plus grande dans le nouveau continent que dans l'ancien. Aussi les États-Unis ont-ils un standard de vie très élevé en même temps qu'ils disposent d'importants surplus exportables.

Certains pays d'outre mer qui importaient des produits finis d'Europe fabriquent actuellement ces mêmes produits en quantité non seulement suffisante pour satisfaire leurs propres besoins, mais encore pour pouvoir en exporter. C'est le cas, par exemple, du Brésil en ce qui concerne les textiles.

Cependant, des pays d'Amérique du Sud, du Moyen et de l'Extrême-Orient, doivent encore compléter leur outillage industriel et exécuter de grands travaux publics ; ils pourront donc recevoir des produits finis, mais là aussi, l'Europe devra compter avec une très forte concurrence américaine.

Les nations de l'Europe Occidentale qui sont dans l'obligation de se procurer outre mer les matières premières nécessaires à leur existence, et qui ne peuvent en échange qu'exporter des produits finis, vont donc avoir des difficultés sérieuses pour maintenir leur standard de vie.

Si, en effet, depuis la fin de la guerre, il était relativement facile d'exporter, par suite des larges besoins de produits manufacturés, on se rend compte maintenant déjà d'un certain ralentissement des demandes qui entraînera une baisse des prix. Dans l'avenir, il faudra, pour exporter, un très gros effort de travail et beaucoup d'initiative afin d'augmenter la production et diminuer les prix de revient.

Le comportement des nations d'Europe, en face de ces problèmes qui sont communs à toutes, est différent.

Chez beaucoup d'entre elles, les difficultés ont entraîné une montée exagérée des prix qui a été suivie de troubles monétaires et de conflits sociaux très préjudiciables à leur commerce extérieur.

D'autres, au contraire, ont pu, jusqu'ici, assurer à leur population une économie plus normale par des mesures tendant à assurer la bonne gestion de leurs finances et de leur production.

C'est le cas de l'Angleterre et également des trois pays dans lesquels la Banque de Paris et des Pays-Bas a des succursales et dont nous allons examiner la situation.

En Belgique, la situation économique et financière a été dans l'ensemble favorable dans un climat de stabilisation monétaire et de plein emploi.

Le montant total des moyens de paiement en circulation ne s'est pas sensiblement accru par rapport à l'année précédente bien que le budget soit encore en déficit.

La production industrielle a été supérieure à la moyenne

des années d'avant guerre, le déficit dans l'extraction de charbon, d'environ 15 % par rapport à cette même période, ayant en effet été comblé par les apports extérieurs.

Mais la production agricole a été particulièrement faible ; la récolte de céréales panifiables n'a atteint, du fait de la gelée et de la sécheresse, que 47 % de celle de l'année précédente. C'est une des raisons pour lesquelles le prix des produits alimentaires ayant augmenté d'environ 20 %, les salaires ont suivi une courbe ascendante, passant de l'indice 334 en Décembre 1946 à l'indice 365 en Décembre 1947, soit une augmentation de l'ordre de 10 %.

Malgré la hausse d'environ 20 % des prix des produits industriels, les exportations se sont poursuivies à un rythme satisfaisant, par suite de l'importance des besoins et de la hausse des prix mondiaux. Elles ont atteint, en valeur, près des 3/4 des importations, alors qu'en 1946 le rapport dépassait à peine 56 %. Etant donné les réserves de devises et le solde des emprunts extérieurs dont dispose la Belgique, il semble que le déficit pourra être couvert par le jeu normal des transactions, sans diminution appréciable du stock d'or.

La Belgique est d'ailleurs, de même que la Suisse, largement créancière dans les comptes d'échange résultant des accords de paiement entre les pays d'Europe mais elle participe pour l'avenir aux mêmes préoccupations que ces derniers.

D'abord, du côté financier, le resserrement des disponibilités et l'insuffisance de la formation de capitaux nouveaux qui ont déjà été marqués au cours de l'exercice 1947 par la difficulté des émissions, la hausse des taux et le raccourcissement des échéances rendront difficiles les opérations concernant l'équipement industriel. Par ailleurs, en ce qui concerne le commerce extérieur, la concurrence, qui commence à se manifester par la diminution des délais

de livraison et la dépression des ventes d'articles de luxe, imposera des prix de revient plus réduits.

Les Pays-Bas, dans des conditions sensiblement plus difficiles que la Belgique, ont également poursuivi leur politique de stabilité des prix et des salaires.

Par rapport à 1938, l'indice de la production a dépassé 100 en fin d'année, l'indice du coût de la vie est de 200, l'indice des salaires de 180 et l'indice des prix de gros de 277.

Le déficit budgétaire de 1947 est supérieur à 2 milliards de florins ; il a été couvert, avec une faible expansion monétaire, principalement par le recours au marché des capitaux et par la contrevaletur des emprunts étrangers.

Mais le principal souci de la Hollande est l'avenir incertain de son commerce extérieur. Ses échanges avec deux de ses principaux clients du passé : l'Allemagne et les Indes néerlandaises resteront, en effet, pour un temps indéterminé, inférieurs à ceux d'avant-guerre ; en 1947, la valeur des exportations n'a pu couvrir que la moitié de la valeur des importations.

La balance des comptes a donc présenté un déficit de l'ordre d'un milliard de dollars, qui ne peut être compensé que par l'or de la Banque Centrale, par les dépôts bancaires et les investissements hollandais aux États-Unis, ainsi que par des crédits américains.

En Suisse, l'activité économique est restée intense pendant l'année 1947 et la demande a encore dépassé la capacité de production de l'industrie.

Les indices des salaires, du coût de la vie et des prix de gros ont progressé de moins de 7 %.

Le besoin de main-d'œuvre n'a pu être entièrement satisfait malgré l'entrée en Suisse de 140.000 travailleurs étrangers.

Le mouvement du commerce extérieur a augmenté ; en quantité, les importations se sont accrues, mais les exportations ont reculé, de sorte que le déficit de la balance commerciale a doublé.

Les premiers signes de concurrence étrangère se sont manifestés dans l'industrie textile.

Malgré la forte situation financière de la Suisse, la hausse progressive du taux de l'intérêt, qui se traduit par la lourdeur des fonds fédéraux et l'échec de plusieurs émissions récentes, marque les premières difficultés.

C'est pourquoi les Suisses, avec leur prudence habituelle, se refusent à prendre en considération les demandes de crédits extérieurs qui ne présentent pas un intérêt spécial pour leur économie.

Ils estiment également, qu'en raison du fort volume des crédits en cours et de la nécessité de maintenir une sérieuse liquidité, les banques ont atteint actuellement le plafond des facilités qu'elles peuvent accorder. Ils pensent, en effet, que, pour stabiliser l'emploi de la main-d'œuvre et pour faciliter et encourager le tourisme, des crédits de soutien pourront être nécessaires dans l'avenir.

En France, après deux années de courbe ascendante de la production industrielle, l'économie est restée pratiquement stationnaire en 1947, à l'indice 95 % par rapport à 1938, dans

une atmosphère d'instabilité monétaire. Les prix de gros ont augmenté de 43 % et les prix de détail de 56 %.

Le déficit de la balance des comptes en 1947, du même ordre que pour les deux années précédentes, soit 2 milliards de dollars, a achevé d'épuiser les avoirs en or et en devises, ainsi que les crédits antérieurement consentis.

Les prix industriels étaient, dans les derniers mois de 1947, tellement élevés que les exportations s'en sont trouvées pratiquement paralysées. C'est pourquoi, en Janvier 1948, il a été nécessaire de fixer de nouvelles parités à notre monnaie.

En douze années, c'est la sixième dévaluation. C'est que, depuis 1935, la circulation fiduciaire augmente et les prix montent d'une façon continue, imposant constamment une adaptation de la valeur légale du franc à son pouvoir d'achat.

Une telle instabilité est grave parce que les troubles monétaires sont générateurs de misère et de bouleversements sociaux, gênent l'équilibre budgétaire, conduisent à une mauvaise organisation de l'industrie et du commerce et réduisent les échanges avec l'extérieur.

Cette situation a surtout pour cause le mauvais emploi de notre population et l'état économique peu satisfaisant de notre pays dûs essentiellement, eux-mêmes, à notre comportement au cours des dix années qui ont suivi la crise de 1929. Comme toutes les nations, la France avait lourdement ressenti cette crise mondiale et sa production industrielle avait baissé, dans la période de 1929 à 1932, de 40 %, revenant au niveau de celle de 1913. Mais, alors que dans la plupart des pays, la production avait remonté de 1932 à 1939 pour retrouver le niveau de 1929 et même le dépasser, comme en Allemagne et en Angleterre, de plus de 10 %, il n'y a eu pratiquement, en France, aucune reprise jusqu'à la veille de la guerre.

On avait, en effet, consolidé le bas niveau de production, d'une part, en réduisant de 20 % la durée du travail et, d'autre part, en se séparant des ouvriers étrangers.

Cet état de choses, difficilement conciliable avec un pouvoir d'achat du salaire horaire porté, de 1933 à 1939, a un niveau supérieur de 50 % à celui de 1929, année de grande production, ne pouvait qu'aboutir à des prix de revient excessifs gênant l'exportation.

Les conséquences de ces mesures ont déjà été graves dans les années qui ont précédé la guerre. Alors que, dans les huit années de 1923 à 1930, la balance des comptes était équilibrée et même excédentaire, elle a présenté, de 1931 à 1938, de gros déficits qui ont entraîné de fortes sorties d'or de la Banque de France et quatre dévaluations. Les exportations vers les pays étrangers couvraient, en effet, à peine 60 % des importations.

Enfin, le budget était aussi en déficit.

La comparaison de l'évolution des économies anglaise et française entre les deux guerres est particulièrement caractéristique. En 1913, la valeur totale des productions agricole et industrielle de l'Angleterre était légèrement inférieure à la nôtre ; en 1927, elle lui était supérieure de 20 % et en 1937 de 70 %.

Les conséquences de cette situation ont été particulièrement sérieuses pour la France. A la suite de la hausse des prix, puis de la pénurie des marchandises, l'apparition de nombreux intermédiaires et d'organismes privés et publics sans utilité pour la production, le départ des ouvriers étrangers et les pertes en hommes résultant de la guerre ont réduit, de 1931 à 1946, le nombre des producteurs de plus de 2.800.000 unités.

Dans ces quinze années, la diminution du nombre des travailleurs productifs et l'augmentation du nombre des improductifs

et des personnes sans profession ont été telles que le coefficient des productifs par rapport à la population totale est tombé de 40 % en 1931 à 33 % en 1946.

Il était utile de donner ces indications pour montrer combien notre position est différente de celle de la plupart des nations et en particulier de celle des trois pays sur l'économie desquels nous venons de donner un rapide aperçu. Tandis qu'ils avaient en 1938 une forte production, la France a abordé la guerre avec la production de 1913, un potentiel de travail considérablement affaibli et une population non productive en forte augmentation.

L'expérience des années séparant les deux guerres montre que l'équilibre de la balance commerciale avec le niveau de vie actuel ne peut exister qu'avec une production voisine de celle de 1929. Et c'est bien vers ce but, assigné par le plan Monnet, que nous devons porter nos efforts.

Pour y arriver, il sera nécessaire d'augmenter, par une formation active et aussi par l'immigration, le nombre des ouvriers spécialisés ; il faudra également, dans la répartition de la main-d'œuvre, donner la priorité aux industries exportatrices.

Pour pouvoir exporter, nous devons réduire les prix de revient, et tout d'abord ceux des industries de base comme les charbonnages. Ce qui implique une réduction des frais généraux de l'Etat, de l'industrie et du commerce.

Du fait de l'amenuisement de l'épargne, les émissions et les crédits devront porter surtout sur les investissements procurant une augmentation de production. A ce point de vue, le contrôle du Conseil National du Crédit et de la Banque de France s'est déjà révélé très efficace.

La tâche est difficile parce qu'elle porte sur tous les domaines de l'Etat et de l'économie ; elle sera probablement compliquée

encore par une dépression mondiale des prix et du commerce extérieur.

Dans un certain délai, la concurrence, dont les effets commencent à se faire sentir, deviendra plus âpre.

En effet, l'épargne diminue. Dans le monde entier, les devises fortes se raréfient, la production industrielle augmente et les récoltes de 1948 s'annoncent meilleures que celles des années précédentes. Enfin, les pays d'Europe se voient dans l'obligation d'exporter des produits finis pour payer les matières premières qui leur sont indispensables.

Mais les difficultés peuvent avoir aussi pour résultat de faire prendre plus rapidement, en France, les mesures d'assainissement nécessaires parce que les prix mondiaux baisseront et que certains commerces et industries, qui n'étaient viables que par la pénurie ou l'inflation, devront se transformer ou disparaître.

D'ailleurs, en face de cette tâche, il faut marquer les résultats déjà obtenus et qui aideront à notre relèvement.

Dans l'agriculture où il y a tant à faire, le nombre des tracteurs est passé de 30.000 en 1938 à 60.000 en 1947.

Dans les grands services : transport par voie ferrée, installation des ports, flotte marchande, extraction du charbon et raffinage de pétrole, l'équipement a fait de grands progrès.

On doit signaler spécialement l'effort accompli en matière d'énergie électrique. Dès maintenant, la puissance disponible est supérieure de 33 % à celle de 1938. Dans trois ans, les seules usines hydroélectriques nouvelles seront à même de fournir une puissance égale à celles de toutes les usines hydroélectriques qui existaient en 1938.

Au Maroc également, l'énergie mise à disposition a dépassé

en 1947 de 125 % celle de 1938, ce qui a permis d'augmenter sensiblement la production industrielle, en particulier l'extraction des phosphates, du charbon et des minerais non ferreux.

Enfin, des efforts sérieux ont été faits en vue d'assurer l'équilibre du budget. Le prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation fournit une partie des fonds nécessaires à la reconstruction et au rééquipement du pays.

Le Plan Marshall, tout en contribuant à alléger une balance extérieure lourdement déficitaire, permettra d'ailleurs d'affecter à l'œuvre de reconstruction et au redressement de notre situation économique le produit en francs des importations et des services que les États-Unis vont mettre à notre disposition.

Comme les années précédentes, votre Banque — se maintenant strictement dans le cadre des directives qu'elle reçoit du Ministère des Finances, du Conseil National du Crédit et de la Banque de France et, comme toujours en plein accord avec son Commissaire du Gouvernement — s'est appliquée à apporter son concours aux importantes Sociétés qui constituent principalement sa clientèle tant en leur accordant des crédits qu'en leur facilitant l'obtention de nouvelles ressources à long terme pour les besoins de leur développement.

Nous avons été aidés dans notre tâche par l'accroissement des moyens d'action que vous avez mis à notre disposition en nous permettant de porter notre capital à Fr. 4.531.000.000 ce qui a procuré à votre Etablissement 616 millions de disponibilités supplémentaires.

La hausse des prix, en obligeant le public à effectuer une part croissante de ses revenus à l'achat de biens de consommation, n'a

pas favorisé la formation de l'épargne ni la réalisation d'opérations financières sur le marché des capitaux.

C'est pourquoi, en dépit d'une hausse sensible du loyer de l'argent à long terme, le placement des titres à revenu fixe s'est avéré difficile. Il n'a pas été émis d'emprunts par l'Etat. En revanche, nous avons apporté un concours empressé au placement des obligations de la S.N.C.F., des Houillères du Bassin de Lorraine et de la Compagnie Nationale du Rhône.

La Loi du 28 Octobre 1946 fixant le statut des dommages de guerre est entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 1947. Des textes ultérieurs ont prévu la constitution, soit sur le plan géographique, soit sur le plan corporatif, des groupements de sinistrés appelés à contracter, avec la garantie de l'Etat, des emprunts dont le produit est affecté au financement des dépenses de reconstitution. Nous nous sommes très activement employés à la réalisation de cette forme de mobilisation de l'épargne qui présente d'incontestables avantages et nous avons donné notre concours aux emprunts émis par les Groupements pour la Reconstitution de la Moselle sinistrée, de la Ville d'Amiens, du Calvados, de Caen, de la Ville et du Canton d'Aunay-sur-Odon et de la Ville de Charmes.

Le volume des emprunts émis par les Sociétés privées en 1947 a été très sensiblement inférieur à celui de 1946.

Votre Établissement est intervenu tout particulièrement dans le placement des emprunts des Sociétés suivantes :

- *Compagnie de Signaux et d'Entreprises Electriques,*
- *Le Matériel Téléphonique,*
- *Les Exploitations Electriques et Industrielles,*
- *Société Anonyme des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est,*
- *Compagnie Générale de Construction de Locomotives*
« Batignolles-Châtillon »,

- *Ateliers de Construction Schwartz-Hautmont,*
- *Maison Breguet,*
- *S. A. Caplain Saint-André.*

En outre, pour permettre à un certain nombre d'entreprises sucrières d'importance moyenne d'accéder au marché financier pour les besoins de leur rééquipement, nous avons, sous les auspices du Crédit Sucrier et Commercial, aidé à la constitution du Groupement pour l'Équipement de l'Industrie Sucrière française, groupement qui a pu, dès sa fondation, faire un large appel au crédit public sous forme d'obligations garanties par les bénéficiaires de ces emprunts.

Par ailleurs, nous avons participé au placement des obligations émises par les Sociétés ci-après :

- *Régie des Ports de Commerce de Tunisie,*
- *Caisse Foncière de Crédit pour l'Amélioration du Logement dans l'Industrie,*
- *Lignes Télégraphiques et Téléphoniques,*
- *Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin,*
- *Société Générale de Constructions Electriques et Mécaniques*
« Alsthom »,
- *Tréfileries et Laminoirs du Havre,*
- *Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt,*
- *Société Métallurgique de Knutange,*
- *Ateliers et Chantiers de la Loire,*
- *Schneider et C^{ie},*
- *Régie Nationale des Usines Renault,*
- *Peugeot et C^{ie},*
- *Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry, Neuves-Maisons,*
- *Régie Autonome des Pétroles,*

- *Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc,*
- *Pneumatiques et Caoutchouc Manufacturé « Kléber-Colombes »,*
- *L'Air Liquide,*
- *Manufacture Française de Tapis et Couvertures.*

Bien que les indices des cours des valeurs françaises à revenu variable aient été dans l'ensemble inférieurs au niveau atteint à la fin de l'année 1946, le montant des augmentations de capital en numéraire, y compris celles réservées aux « actionnaires empêchés », est en légère progression. Plusieurs Sociétés ont également procédé à des répartitions de réserves par attribution gratuite de titres ou par élévation du montant nominal de leurs actions.

Nous avons pris une part active aux opérations réalisées par les Sociétés ci-après :

- *Caisse Centrale de Crédit à Moyen Terme,*
- *Crédit Sucrier et Commercial,*
- *Banque des Produits Alimentaires et Coloniaux,*
- *Banque Cotonnière,*
- *Compagnie Radio-Maritime,*
- *Les Exploitations Électriques et Industrielles,*
- *S. A. André Citroën,*
- *Société des Automobiles Industriels Latil,*
- *Société Anonyme des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est,*
- *Compagnie Générale de Construction de Locomotives « Batignolles-Châtillon »,*
- *Ateliers de Construction Schwartz-Hautmont,*
- *Société Française des Constructions Babcock et Wilcox,*
- *Maison Breguet,*
- *Compagnie Française des Pétroles,*
- *Standard Française des Pétroles,*
- *Société des Phosphates Tunisiens et des Engrais et Produits Chimiques,*

- *Comptoir de l'Industrie du Sel et des Produits Chimiques de l'Est,*
- *S. A. Coty,*
- *Établissements Antoine Chiris,*
- *Saint Frères,*
- *Librairie Hachette,*
- *Gaveau et C^{ie},*
- *Compagnie Centrale des Émeris et tous Abrasifs (C.E.T.A.),*
- *Établissements Henry Hamelle,*
- *Société Industrielle et Financière de l'Industrie du Cuir,*
- *Moulins du Maghreb,*
- *Raffinerie de Sucre de Saint-Louis,*
- *Société Française des Sucrieries au Chili,*
- *Société Internationale de Régie co-intéressée des Tabacs au Maroc,*
- *Société Anonyme de Matériel de Construction,*
- *Régie Générale de Chemins de fer et de Travaux Publics,*
- *Société Nord-France d'Entreprises Générales et de Constructions en Béton Armé.*

En outre, la Banque de Paris et des Pays-Bas a assumé le rôle de tiers souscripteur dans les augmentations de capital spéciales ci-après réservées aux actionnaires empêchés :

- *Compagnie Générale des Colonies,*
- *Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil,*
- *Société Française Radio-Électrique,*
- *Compagnie Radio-Maritime,*
- *Les Exploitations Électriques et Industrielles,*
- *Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Étranger,*
- *Société Anonyme des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est,*
- *Ateliers de Construction Schwartz-Hautmont,*
- *Compagnie Française des Pétroles,*
- *Omnium Français de Pétroles,*

- *Saint Frères,*
- *Moulins du Maghreb.*

Enfin, la Banque a donné son concours aux opérations d'augmentation de capital effectuées par les sociétés suivantes :

- *Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie,*
- *Compagnie d'Assurances Maritimes Aériennes et Terrestres,*
- *Société Commerciale de l'Ouest Africain,*
- *Société de l'Ouenza,*
- *Union Commerciale Indochinoise et Africaine,*
- *Maurel et Prom,*
- *Compagnie de Signaux et d'Entreprises Electriques,*
- *La Radiotechnique,*
- *Tréfileries et Laminoirs du Havre,*
- *Société Anonyme des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Pompey,*
- *Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons,*
- *Forges et Ateliers de Constructions Electriques de Jeumont,*
- *Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt,*
- *Société Rateau,*
- *Société Anonyme des Anciens Etablissements Hotchkiss et C^{ie},*
- *Automobiles Peugeot,*
- *Compagnie Générale du Duralumin et du Cuivre,*
- *Le Nickel,*
- *Etablissements Coder,*
- *L'Air Liquide,*
- *Manufacture des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey,*
- *Compagnie de Produits chimiques et Electro-Métallurgiques Alais, Froges et Camargue,*
- *Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc,*
- *Compagnie des Phosphates et du Chemin de fer de Gafsa,*

- *Société Anonyme Lille, Bonnières, Colombes,*
- *Société Anonyme des Pneumatiques Dunlop,*
- *Société Générale des Etablissements Bergougnan,*
- *Pneumatiques et Caoutchouc manufacturé Kléber-Colombes,*
- *Manufacture Française de Tapis et Couvertures,*
- *Société des Filatures de Laines peignées de la Région de Fourmies,*
- *Compagnie Générale des Industries Textiles,*
- *Société Anonyme pour le Blanchiment des Textiles,*
- *Maison Olida,*
- *Société des Grands Magasins « Au Printemps »,*
- *Société des Chaux, Ciments et Matériaux de Construction au Maroc,*
- *Société Générale de Transports Maritimes à Vapeur.*

Nous avons procédé, dans des conditions satisfaisantes, à l'introduction au Marché Officiel des actions des Forges et Aciéries de Nord et Lorraine et de la Société Anonyme de Télécommunications, ainsi qu'à l'introduction au Marché des Courtiers en Valeurs Mobilières des actions de la Compagnie des Machines Bull.

Les départements d'affaires ont maintenu d'étroits contacts avec les sociétés dans lesquelles nous avons des intérêts, leur apportant leur concours tant sur le plan technique que sur le plan financier.

Dans cet ordre d'idées, nous avons à vous signaler les négociations menées au Brésil par une mission dirigée par un membre de notre Direction, M. Frédéric LE BARROIS D'ORGEVAL, et qui ont abouti à la décision prise par le Gouvernement des Etats-Unis du Brésil de remettre à la disposition de la Banque Française et Ita-

lienne pour l'Amérique du Sud ses immeubles et le produit de la liquidation de ses Agences brésiliennes saisis par le Gouvernement brésilien au moment de l'entrée en guerre de ce pays.

M. D'ORGEVAL a d'ailleurs été appelé depuis aux fonctions de Directeur Général de la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud, continuant ainsi d'apporter à cette dernière un concours auquel sa connaissance des pays où s'exerce l'activité de cet établissement donne une valeur particulière.

En France, la Banque, s'inspirant des directives du Plan Monnet, s'est associée aux études entreprises en vue du développement par priorité des industries de base.

C'est ainsi que, soucieuse d'apporter son concours technique à l'œuvre de la reconstruction, elle a transformé la Société Technique et Financière pour la Reconstruction Urbaine, Rurale et Industrielle en une société nouvelle, l'Omnium Technique de l'Habitation, au capital de Fr. 25.000.000, qui réunit d'importants groupes industriels et a pour objet l'application de méthodes industrielles à la construction immobilière.

D'autre part, nous avons pris une participation dans la Société Industrielle de la Tourbe à l'occasion de son augmentation de capital de 3 à 66 millions de francs.

Enfin, la liquidation des banques allemandes installées dans le territoire de la Sarre ayant été décidée, une partie de leurs opérations a été reprise par une banque nouvelle : le Crédit Sarrois. Nous avons concouru à la création de cet Établissement qui aura à jouer un rôle important dans le rattachement économique et industriel de la Sarre à la France.

Au Maroc, de concert avec la Compagnie Générale du Maroc, nous nous sommes intéressés à la Société Chérifienne de Matériel

Industriel et Ferroviaire, nouvellement créée, dont le capital est de 100 millions de francs et qui se propose de construire des wagons spéciaux pour le transport de l'huile, des vins, des essences et également des phosphates. Par ailleurs, nous avons aussi contribué à la création de la Société Marocaine pour l'Équipement Industriel Automobile et Agricole « Sovac-Maroc ».

L'accroissement en nombre et en valeur des opérations du Département bancaire, que nous avons signalé pour les précédents exercices, s'est poursuivi au cours de l'année 1947.

Les dépôts confiés à votre Établissement par sa clientèle industrielle et commerciale sont en nouvelle augmentation.

Les demandes de crédits se sont également accrues par suite du développement de l'activité économique et de la hausse des prix et des changes. Votre Établissement s'est efforcé de les satisfaire lorsqu'elles se sont trouvées justifiées sur le plan économique et financier. L'augmentation des opérations de financement a essentiellement porté sur les crédits donnant lieu à mobilisation et notamment sur les crédits par acceptations.

En matière de commerce extérieur, le Département bancaire a apporté tout son appui aux importateurs et exportateurs français. Les lignes de crédits obtenues auprès de ses correspondants étrangers lui ont permis de mettre sur pied et de mener à bonne fin d'importantes opérations d'autofinancement. Il convient, en outre, de signaler que malgré les restrictions apportées, au cours du deuxième semestre 1947, aux importations payables en Dollars, le montant des opérations documentaires et des transferts en devises effectués par votre Établissement s'est fortement accru par rapport à l'année 1946.

Dans le domaine des crédits à moyen terme, votre Établissement et la Caisse Centrale de Crédit à Moyen Terme ont mis leur concours à la disposition de la clientèle pour ses besoins de rééquipement. Les utilisations de ces crédits à fin 1947 sont en augmentation très sensible.

L'activité de la Succursale de Marseille a continué à se développer en 1947 dans tous les domaines.

Le volume des affaires traitées au cours du dernier exercice et l'importance des concours apportés à la clientèle ont marqué des augmentations sensibles qui ont heureusement influencé les résultats.

En outre, la Succursale nous a apporté une aide utile dans les négociations qui ont abouti à la constitution des Groupements régionaux de Sinistrés : Groupement pour la Reconstitution du Port de Marseille et annexes, Groupement pour la Reconstitution des biens immobiliers, industriels, commerciaux, artisanaux et agricoles des Bouches-du-Rhône.

Les Succursales à l'Étranger ont encore développé le volume de leurs opérations. Les résultats qu'elles ont obtenus, transférés au Siège aux nouvelles parités de change, interviennent dans les bénéfices de votre Société pour un montant très supérieur à celui de l'Exercice 1946.

En vue d'élargir le champ des opérations de la Succursale de Bruxelles qui, comme vous le savez, tient le premier rang des établissements bancaires étrangers en Belgique, et sur la demande

des autorités financières belges, nous avons obtenu du Ministère des Finances français les autorisations nécessaires pour augmenter le montant de ses ressources propres.

La Succursale a activement participé au financement des échanges internationaux. Toutefois, les opérations financières sur la place de Bruxelles ont été moins nombreuses que l'an dernier.

Elle a contribué au placement des certificats de trésorerie de l'Etat Belge, des obligations à lots de l'Emprunt de la Reconstruction ainsi que des obligations ou des Bons de Caisse des Villes de Bruxelles, Anvers et Liège, de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, de la Régie des Télégraphes et des Téléphones, de la Société Générale Belge de Production d'Électricité «Interescaut», de la Société d'Electricité du Nord de la Belgique, de la Société d'Électricité de l'Est de la Belgique, de la Société d'Electricité du Bassin de Charleroi, de la Société Intercommunale Belge d'Electricité, de la S. A. des Grands Magasins de la Bourse.

D'autre part, elle a donné son concours, notamment, aux augmentations de capital réalisées par la Textile Africaine «Texaf», la Société Intercommunale Belge d'Electricité, la Société d'Electricité de la Dendre, la Société John Cockerill.

La Succursale d'Amsterdam a reçu à ses guichets les souscriptions de l'Emprunt de l'Etat Néerlandais 3-3 1/2 % 1947 et celles concernant l'augmentation de capital de la Société Royale Néerlandaise pour l'Exploitation des Gisements de Pétrole aux Indes Néerlandaises (Royal Dutch). Elle a fait partie des syndicats qui ont garanti la conversion d'un certain nombre d'emprunts de la Ville d'Amsterdam et la souscription de l'emprunt obligataire de la Royal Dutch.

La Succursale de Genève a également développé son activité.

Elle a mis au point des opérations de crédit qui ont permis à des sociétés françaises de se procurer en Suisse les facilités qui leur étaient nécessaires. Elle a continué à apporter son concours au placement de tous les emprunts émis par la Confédération, les Cantons et les Communes Suisses. Enfin, elle a participé au syndicat constitué en vue du placement des obligations 4 % de la Régie des Télégraphes et des Téléphones du Royaume de Belgique, premier emprunt étranger offert en souscription publique en Suisse depuis la clôture des hostilités.

Il vous sera certainement agréable d'apprendre que le Gouvernement belge et le Gouvernement français ont bien voulu reconnaître les services rendus par la Banque et ses Succursales dans le domaine des échanges économiques et financiers entre la France, la Belgique, la Hollande et la Suisse en accordant, à l'occasion du 75^e anniversaire de notre Etablissement, plusieurs distinctions honorifiques à des personnalités du Siège et des Succursales.

Les activités diverses de la Banque ont donné, au cours de l'exercice 1947, des résultats particulièrement appréciables.

Le Bilan se totalise à Fr. 24.803.782.003 contre Fr. 20.676.730.643 pour l'exercice précédent.

Les ressources propres de la Banque se sont trouvées portées à plus de 2 milliards 200 millions à la suite des augmentations du capital social réalisées au cours de l'exercice écoulé; de leur côté, les dépôts de la clientèle marquent une augmentation de l'ordre de 3 milliards.

Poursuivant son importante progression, le poste « Débiteurs par Acceptations » passe à Fr. 2.689.667.998 contre Fr. 1.370.909.240. Le Portefeuille Titres s'élève de Fr. 979.338.812 à Fr. 1.237.443.240.

Les produits bruts de l'exercice, après amortissements et provisions, atteignent Fr. 888.103.296 contre Fr. 495.815.680 en 1946; ils reflètent l'activité rémunératrice dont ont fait preuve aussi bien le Département financier que le Département bancaire.

Les Frais Généraux, non compris les frais d'augmentation de capital restant à solder, s'élèvent à Fr. 703.284.362 contre Fr. 388.584.826, soit une augmentation de 314 millions sur lesquels 218 proviennent des frais de personnel et des charges sociales.

Il reste un bénéfice net de Fr. 170.620.014 dont Fr. 73.047.127 proviennent des succursales à l'Etranger et qui nous permet de vous proposer la distribution d'un dividende de Fr. 50 s'appliquant à 3.062.000 actions contre un dividende de Fr. 60 payé l'année dernière à 1.421.000 actions.

Les périodes comme celle que nous traversons comportent toujours, pour les Banques, un accroissement de travail dont votre personnel a assumé la charge avec son habituel dévouement. L'esprit d'équipe dont il a fait preuve, joint à ses qualités techniques, nous ont permis de surmonter les difficultés. En votre nom comme au nôtre, nous lui en exprimons tous nos remerciements. Nous avons bon espoir de résorber d'ici la fin de l'année tout l'arriéré de travail provenant de la reprise d'opérations que la guerre avait interrompues.

Dans le cadre de ses attributions, le Comité d'Entreprise

nous a apporté des avis appréciés pour ce qui touche la marche de votre Société et un concours fort utile dans la gestion des œuvres sociales de la Banque.

Le souci de maintenir à votre Banque des cadres d'une importance proportionnée à son activité a conduit votre Conseil à procéder à plusieurs nominations, au cours de l'exercice, en vue de combler les vides causés par le départ de MM. CAUDRELIER et DE THOMASSON.

M. Louis BRICARD, précédemment Directeur-Adjoint, a été nommé Directeur; la science de l'organisation et la compétence avec lesquelles M. BRICARD a assumé d'abord la Direction de l'exploitation et actuellement la Direction financière justifient pleinement ce choix.

M. René MARTIN, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, a bien voulu nous apporter comme Directeur d'un de nos Départements d'affaires, le concours d'une expérience technique et d'une autorité dont, en particulier, la tâche accomplie par lui dans la mise en œuvre des ressources hydrauliques de l'Algérie est le meilleur témoignage.

La nomination de Directeur-Adjoint de M. François ANTHOÏNE et celle de Sous-Directeur de M. Marcel CHAUCHEFOIN sont la juste récompense de services appréciés.

Nous ne saurions enfin attendre la prochaine Assemblée Générale pour vous informer d'une nomination intervenue seulement en 1948 mais de trop d'importance sur les destinées de notre Maison pour que vous n'en soyez pas aussitôt informés.

Sur la proposition de votre Président, votre Conseil, dans sa séance du 8 Mars, a appelé M. Jean REYRE aux fonctions de

Directeur Général laissées vacantes par le départ de M. Henry JAHAN; M. REYRE, après avoir gravi successivement les échelons du Département Banque, dirigeait depuis deux années le Département Financier.

Ses exceptionnelles qualités d'intelligence, sa puissance de travail et son sens averti des affaires sont les meilleures garanties de ce choix.

Encore que M. André Goûin, Directeur Honoraire de la Banque de Paris et des Pays-Bas, ait quitté notre Établissement en 1925, nous croyons de notre devoir de vous faire part, avec beaucoup de regret et de tristesse, de son décès survenu le 1^{er} Avril 1948. M. André Goûin était un fidèle de nos Assemblées où, depuis plus de 20 ans, il remplissait les fonctions de scrutateur. Nous ne doutons pas que vous tiendrez à vous associer à nous pour adresser à sa famille nos condoléances émues.

Aucune modification n'est intervenue au cours de l'année dans la composition de votre Conseil. Vous avez, toutefois, à pourvoir à la nomination de deux Administrateurs. M. DE VITRY et M. WIBRATTE, Administrateurs sortants, sont rééligibles; nous vous proposons de renouveler leur mandat.

Nous vous soumettrons, après lecture des Rapports de Messieurs les Commissaires, les Résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans la salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu nous confier et de vous présenter le résultat de notre examen du Bilan de l'Exercice clos le 31 Décembre 1947.

Les vérifications effectuées nous ont permis de constater la concordance des écritures avec le Bilan et la bonne tenue de la comptabilité.

Dans sa présentation, le bilan n'a pas subi de modifications et nous allons vous faire part des observations que comportent les variations des postes d'un exercice à l'autre.

Le total du Bilan s'élevait l'an dernier à Fr. 20.676.750.643,99.

Il atteint fin 1947 Fr. 24.803.782.003,28.

Étant donné que les méthodes d'évaluation n'ont pas changé, cette différence traduit dans son ensemble l'accroissement de l'activité sociale.

ACTIF

Les différentes rubriques qui expriment les
Disponibilités, c'est-à-dire :

<i>Caisse, Trésor Public, Banques d'Émission</i>	Fr.	204.603.899,83
<i>Banques et Correspondants</i>	Fr.	2.720.751.459,56
<i>Portefeuille-effets</i>	Fr.	14.139.557.556,81
<i>Coupons</i>	Fr.	89.902.964,27
forment un total de	Fr.	<u>17.154.815.880,47</u>
Ces mêmes rubriques s'élevaient fin 1946 à Fr.		15.201.456.704,08

Les deux premiers articles représentent les liquidités immédiates.

Le *Portefeuille-effets* comprend environ Fr. 4.600.000.000 de Bons du Trésor Français ou étrangers, le surplus étant représenté par des acceptations d'organismes officiels ou des effets remis par la clientèle.

La presque totalité de ces bons et de ces effets, soit plus de Fr. 13 milliards, pourrait être rapidement transformée en liquidités. Il en est de même des Fr. 89 millions de *Coupons*.

Les *Comptes Courants* représentent les avances et facilités de caisse accordées à des entreprises importantes, sans garanties particulières. Cette rubrique n'a pas subi de variation sensible par rapport à l'an dernier, puisqu'elle s'élève fin 1947 à Fr. 1.726.776.480,71 contre Fr. 1.731.863.340,31 fin 1946.

Par contre les *Avances garanties* sont passées de Fr. 129.514.186,55 à Fr. 204.151.509,90.

Le poste *Avances et Débiteurs divers* s'élève à Fr. 1.121.854.546,38 contre Fr. 841.383.028,93. Près de la moitié de ce poste est représentée par les sommes dues par les Agents de Change et Courtiers du chef des opérations de Bourse. Il contient également les comptes débiteurs des Succursales.

La rubrique *Débiteurs par acceptations* est passée de Fr. 1.370.909.240 à Fr. 2.689.667.998. Elle a donc presque doublé, ce qui indique le développement, déjà fortement repris l'an dernier, de ce genre d'opérations dont les modalités présentent de grands avantages pour la Banque.

Le poste *Titres* est passé de Fr. 979.238.812 à Fr. 1.237.443.240, la différence résultant de mouvements dans les deux sens. Les valeurs qui le composent sont comprises au Bilan pour leur prix d'achat.

Les *Comptes d'ordre et Divers* s'élèvent à Fr. 613.869.546 contre Fr. 367.062.531 l'an dernier. Cette rubrique contient une grande variété de comptes sur le détail desquels il est impossible de s'étendre. Indiquons simplement qu'ils consistent principalement en comptes en instance d'encaissement ou de régularisation.

Le poste *Immeubles et Mobilier* est resté sans changement à Fr. 55.202.800.

Ce Chiffre représente le solde du compte après déduction des amortissements antérieurement constitués.

Nous rappelons qu'en raison de l'importante plus-value que cet actif comporte, il n'est plus fait d'amortissements.

PASSIF

Les *Comptes de chèques*, c'est-à-dire les dépôts de la clientèle en comptes non commerciaux, s'élèvent à Fr. 2.379.553.673 contre Fr. 2.154.465.721.

Les *Comptes courants*, qui sont les comptes commerciaux, accusent une importante augmentation de Fr. 7.507.460.063 à Fr. 9.500.086.587.

D'autre part, les *Banques et Correspondants* sont passés de Fr. 1.306.216.274 à Fr. 2.278.557.188.

Les *Comptes exigibles après encaissement* dont le libellé s'explique par lui-même, se sont accrus de Fr. 146.140.670 à Fr. 202.529.034.

Sous la rubrique *Créditeurs divers* sont groupés un grand nombre d'articles de natures diverses, et dont les principaux sont les sommes dues du chef des opérations de Bourse et de Change, des Emissions, et des Provisions reçues par la Banque en vue du paiement des coupons des entreprises dont elle assure le service financier.

L'ensemble du poste s'est trouvé ramené fin Décembre 1947 de Fr. 4.405.748.863 à Fr. 3.242.467.733.

Le poste *Acceptations à payer* est la contrepartie exacte du poste *Débiteurs par acceptations* figurant à l'Actif.

L'article *Dividendes restant à payer* n'a motive pas d'observation particulière.

Le compte *Bons et comptes à échéance fixe* s'élève à Fr. 1.181.156.381, en diminution de Fr. 375 millions environ.

Dans les *Comptes d'ordre et divers* dont le volume s'est accru de Fr. 532.917.249 à Fr. 902.649.602, se trouvent compris notamment diverses provisions, des frais à payer, des impôts divers, le réescompte du Portefeuille, des Commissions à payer, etc...

Le poste intitulé *Réserves* est ramené de Fr. 864.484.529 à Fr. 693.562.583.

Cette rubrique générale comprend notamment :

La réserve légale,

La réserve extraordinaire,

La réserve de réévaluation consécutive à la précédente modification du cours des devises,

La réserve provenant de l'Impôt de Solidarité et le Fonds de Prévoyance.

Il semble utile de rappeler les variations relatives à certains articles.

La Réserve légale s'est modifiée par l'effet de l'attribution qui lui a été faite sur la répartition de l'an dernier.

En ce qui concerne la Réserve extraordinaire celle-ci s'est trouvée ramenée de Fr. 550.000.000 à Fr. 345.664.950 par suite de mouvement dans les deux sens.

D'une part, augmentation du chef des primes sur augmentations de capital, soit Fr. 178.414.950.

D'autre part, diminution du chef des prélèvements couvrant les distributions gratuites d'actions, Fr. 382.750.000.

La différence résultant de ces mouvements, soit Fr. 204.335.050, représente bien l'écart entre les deux chiffres indiqués plus haut.

Enfin le compte *Capital* est passé de Fr. 710.500.000 à Fr. 1.531.000.000 du fait des augmentations réalisées en cours d'exercice :

L'une, de Fr. 710.500.000 dont moitié en numéraire et moitié par distribution gratuite d'actions,

L'autre, de Fr. 110.000.000 dont Fr. 82.500.000 correspondant aux souscriptions des actionnaires empêchés, et Fr. 27.500.000 représentant les actions gratuites attribuées à cette catégorie d'actionnaires.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le compte de Résultats se traduit par un bénéfice de Fr. 170.620.014,28

Schématiquement, ce résultat est obtenu comme suit :

Bénéfice brut après divers amortissements..... Fr. 888.103.296,14

A déduire :

Frais généraux Fr. 703.284.362,86

Frais d'augmentation de capital,

solde..... Fr. 14.198.919, »

soit Fr. 717.483.281,86

Bénéfice..... Fr. 170.620.014,28

Le Conseil vous propose une répartition qui se résume comme suit :

A la réserve légale Fr. 8.531.000, »

Aux Actionnaires Fr. 153.100.000, »

Au Conseil Fr. 8.553.901, »

Ensemble ... Fr. 170.184.901, »

Il reste Fr. 435.113 qui, ajoutés au report antérieur, portent le report à nouveau à Fr. 19.589.031.

* *

Conformément au décret-loi, le Conseil nous a communiqué son rapport à l'Assemblée.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur les indications comptables qu'il contient.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 20 Avril 1948.

Les Commissaires :

Signé : Pierre BEUGIN,
Georges PANNETIER,
Carlos MULQUIN,

Commissaires agréés près la
Cour d'Appel de Paris.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues
à l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867

MESSIEURS,

Au cours de l'exercice, nous n'avons reçu avis du Conseil d'Administration et nous n'avons eu connaissance d'aucune opération rentrant dans le champ d'application de l'article 40 nouveau de la Loi du 24 Juillet 1867.

Le Rapport spécial, prévu par la Loi, est donc sans objet.

Paris, le 20 Avril 1948.

Les Commissaires :

Signé : Pierre BEUGIN,

Georges PANNETIER,

Carlos MULQUIN,

Commissaires agréés près la

Cour d'Appel de Paris.

COMPTES

de l'Exercice 1947

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1947

ACTIF

SIÈGE ET SUCCURSALE DE MARSEILLE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
33.717.980 47	170.885.919 36	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission Fr.	204.603.899 83
1.749.075.017 48	971.676.442 08	Banques et Correspondants	2.720.751.459 56
10.900.786.829 64	3.238.770.727 17	Portefeuille-Effets	14.139.557.556 81
83.294.745 09	6.608.219 18	Coupons	89.902.964 27
1.471.129.775 55	255.646.705 16	Comptes-Courants	1.726.776.480 71
40.443.069 »	163.708.440 90	Avances garanties	204.151.509 90
840.473.669 45	281.380.876 93	Avances et Débiteurs divers	1.121.854.546 38
2.642.253.209 55	47.414.789 37	Débiteurs par acceptations	2.689.667.998 92
993.930.915 78	243.512.324 68	Titres	1.237.443.240 46
487.497.772 23	126.371.774 31	Comptes d'Ordre et divers	613.869.546 54
39.844.800 »	15.358.000 »	Immeubles et Mobilier	55.202.800 »
19.282.447.784 24	5.521.334.219 14	Fr.	24.803.782.003 38

PASSIF

SIÈGE ET SUCCURSALE DE MARSEILLE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
868.065.528 74	1.511.488.145 13	Comptes de Chèques	Fr. 2.379.553.673 87
7.926.154.262 38	1.573.932.325 40	Comptes-Courants	9.500.086.587 78
1.854.344.742 60	424.212.445 66	Banques et Correspondants	2.278.557.188 26
103.160.313 85	99.368.720 96	Comptes exigibles après encaissement ..	202.529.034 81
2.880.081.194 31	362.386.539 62	Créditeurs divers	3.242.467.733 93
2.642.253.209 55	47.414.789 37	Acceptations à payer	2.689.667.998 92
12.385.465 75	391.819 57	Dividendes restant à payer	12.777.285 32
518.375.000 »	662.781.381 86	Bons et Comptes à échéance fixe	1.181.156.381 86
839.032.216 59	63.617.386 23	Comptes d'Ordre et divers	902.649.602 82
637.675.700 54	55.886.882 76	Réserves	693.562.583 30
1.531.000.000 »	—	Capital	1.531.000.000 »
19.153.918 23	—	Report à nouveau	19.153.918 23
97.572.886 50	73.047.127 78	Profits et Pertes, Exercice 1947	170.620.014 28
19.929.254.439 04	4.874.527.564 34	Fr.	24.803.782.003 38

HORS BILAN

Engagements par cautions et avals	Fr. 2.887.021.987 59	2.660.129.690 »	226.892.297 59
Effets escomptés circulant sous notre endos	2.363.466.000 »	2.363.466.000 »	—
Ouvertures de crédits confirmés	1.735.931.552 16	1.004.775.000 »	731.156.552 16

COMPTES DE PROFITS et PERTES (EXERCICE 1947)

DÉBIT

CRÉDIT

I				
Impôts et Contributions	Fr.	71.168.089,66	Émissions, Placements et Portefeuille-Titres	Fr. 372.413.719,10
II				
Dépenses de Personnel.....		500.326.315,75	Escompte, Intérêts, Commissions et Divers	442.642.449,26
III				
Retraites		33.804.799,85	Bénéfice net des succursales à l'Étranger.....	73.047.127,78
IV				
Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel.....		81.296.850,71		
V				
Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc		16.513.306,89		
VI				
Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872				
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence		100.000 »		
Décision de l'Assemblée Générale du 18 Avril 1946				
Indemnité allouée à MM. les Commissaires.....		75.000 »		
		703.284.362,86		
Frais d'Augmentation de Capital		14.198.919 »		
		717.483.281,86		
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général		170.620.014,28		
	Fr.	888.103.296,14		Fr. 888.103.296,14

RÉPARTITION conformément à l'article 40 des Statuts

Bénéfice net de l'exercice 1947	Fr.	170.620.014 28
5 % à la Réserve légale.....	Fr.	8.531.000
Intérêts à 5 % soit Fr. 25 » par action.....	Fr.	76.550.000
laissant un solde disponible de.....	Fr.	85.081.000 »
A répartir comme suit :		
au Conseil d'Administration :		
10 % sur Fr. 85.539.014 28	soit Fr.	8.553.901
aux Actionnaires :		
Dividende complémentaire de Fr. 25 » par action	Fr.	76.550.000
Soit au total : Fr. 50 par action		
Solde à reporter.....	Fr.	435.413 28
faisant avec le Report des Exercices antérieurs de.....	Fr.	19.153.918 23
un Report à nouveau total de.....	Fr.	49.589.031 51

RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 27 MAI 1948

Première Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les comptes de l'Exercice 1947 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe à Fr. 50 par action le montant du dividende pour cet Exercice, qui sera payable à partir du 3 Juin prochain sous déduction des impôts.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale

Réélit MM. Raoul DE VITRY et Louis WIBRATTE Administrateurs.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le Rapport spécial des Commissaires sur les opérations visées par l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au cours de l'exercice 1947.

SUCCESSALES
DE LA
BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCESSALE DE MARSEILLE

37, COURS PIERRE-PUGET, MARSEILLE
TÉL. : DRAGON 18-17 - 18-18

Directeur..... M. J. RENARD.
Sous-Directeur..... M. G. BILLOD.
Fondés de Pouvoirs.... MM. L. CASSAN, R. TARDEIL, R. PARRA.

SUCCESSALE D'AMSTERDAM

539, HEERENGRACHT, AMSTERDAM

Comité Consultatif.... MM. E. D. VAN WALREE, M. PAULVOUTE JR, P. E. TEGELBERG,
BARON C. J. COLLOT D'ESCURY.
Direction..... DIRECTEUR : M. D. A. HARMENS.
SOUS-DIRECTEUR : M. A. DEKNATEL.
FONDÉS DE POUVOIRS : MM. H. A. EISMA, P. MULDER.

SUCCESSALE DE BRUXELLES

31, RUE DES COLONIES, BRUXELLES

Comité Consultatif.... MM. H. URBAN, *Président*, J. MOISE, *Vice-Président*,
A. CALLENS, JULES JADOT, H. DE TRAUX DE WARDIN,
G. HANNECART,
Direction..... DIRECTEUR : M. J. LEPÈRE.
DIRECTEURS-ADJOINTS : MM. J. BLANCQUAERT, R. COLLIGNON.
SOUS-DIRECTEURS : MM. J. BEAUJEAN, G. FERRAND.
FONDÉS DE POUVOIRS : MM. ALBERT BILQUIN, J. CARELS,
M. VERHOEVEN, A. FUNCK, L. THIBAUX, R. STASSART.

SUCCESSALE DE GENÈVE

6, RUE DE HOLLANDE, GENÈVE

Comité Consultatif.... MM. E. VIDOUDEZ, *Président*, V. GAUTIER, M. HENTSCH,
A. LOMBARD,
Direction..... DIRECTEUR : M. E. DE RHAM.
DIRECTEUR ADJOINT : M. H. FLAMAND.
SOUS-DIRECTEUR : M. A. D'ARBIGNY.
FONDÉ DE POUVOIRS : M. M. BIRRAUX.

